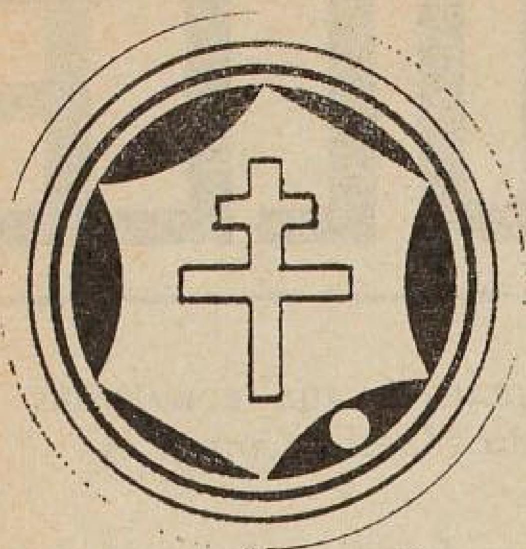


Jean-Claude SERVAN-SCHREIBER :

JE NE SUIS PAS UN HOMME SEUL...



A Paris, je fais partie d'une équipe qu'il est inutile de vous présenter, c'est celle du Gouvernement de la Ve République, celle qui depuis 8 ans déjà agit sous la haute direction du Général de Gaulle, pour la paix, l'indépendance, la stabilité et le progrès.

C'est cette équipe qui m'a demandé de venir dans la 3/71 pour la représenter et étendre son action à votre circonscription.

Elle a réuni immédiatement et sur place, non seulement mon suppléant M. Henri Lacagne, Maire du Creusot, mais aussi un très grand nombre d'hommes et de femmes de tous les cantons.

Nous pensons tous ensemble donner à cette circonscription l'impulsion nécessaire pour qu'elle bénéficie à son tour d'une représentation parisienne importante et influente.

Titres universitaires :

Né à Paris le 11 Avril 1918, il est :

Diplômé des Sciences Politiques Economiques de l'Université d'Oxford

Licencié en Droit

Diplômé de l'Ecole Libre des Sciences Politiques.

Titres militaires :

Capitaine de Réserve de l'Arme Blindée et de la Cavalerie

Officier de la Légion d'Honneur

Médaillé Militaire

Croix de Guerre 39-45 (4 Palmes et une Etoile or)

Croix des Combattants Volontaires de la Résistance

Médaille des Evadés

Médaille des Internés Résistants

Chevalier de la Légion du Mérite Américaine.

Titres professionnels :

Journaliste, puis Directeur du Journal "Les Echos" de 1953 à 1963

Animateur des Tribunes Politiques de la Télévision Française

Ancien Vice-Président de l'Union de la Presse Economique et Financière Européenne

Conseiller Technique en Relations Publiques.

Titres politiques :

Fondateur et Secrétaire Général du Centre de la Réforme Républicaine (Gaullistes de Gauche) en 1958

Secrétaire Général de l'U.D.T. en 1959

Secrétaire Général Adjoint de l'U.N.R.-U.D.T. en 1962

Membre de la Commission Politique

Député du 12me Arrondissement de Paris en 1965

Membre du Bureau Politique du Groupe Parlementaire U.N.R.-U.D.T.

Membre de la Commission des Affaires Etrangères à l'Assemblée Nationale.



Henri LACAGNE

Remplaçant éventuel

Fils d'agriculteur, Henri LACAGNE, est né le 27 Décembre 1909. Elu Maire du Creusot à la mort du Docteur GARNIER, Henri LACAGNE est également Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Industriel du Creusot.

AVEC DE GAULLE

Cette circonscription, la 3/71, doit faire un effort particulier d'adaptation aux conditions économiques modernes, tout spécialement au moment de l'application accélérée du Marché Commun.

La France subit en ce moment une mutation profonde.

L'industrie doit d'abord développer une meilleure productivité de tous les éléments qui la compose : direction, cadres supérieurs, ingénieurs, techniciens, ouvriers ou employés, et accroître ses investissements.

Par ailleurs un gros effort doit être fait pour implanter des industries nouvelles et plus particulièrement des industries de main-d'œuvre, de façon à augmenter le niveau général des salaires.

Dans le domaine agricole, l'évolution de ces dernières années ne peut pas être endiguée.

Je me propose donc de faire porter mon action sur les points suivants :

1°) Par un effort d'information intense et soutenue, mieux faire connaître aux industries de la région Parisienne qui cherchent à se décentraliser, les avantages importants que présentent pour eux leur implantation auprès des villes d'Autun et du Creusot.

2°) Par une accélération de l'équipement rural, permettre aux exploitants agricoles de la 3/71 de ne plus se sentir les parents pauvres de la Nation, tant sur le plan du renforcement des chemins ruraux, des lignes téléphoniques, des routes, du réseau électrique, de l'extension des adductions d'eau, des bâtiments d'exploitation rurale.

Ainsi les agriculteurs de notre circonscription devraient voir s'améliorer rapidement leur condition d'existence.

Mais c'est surtout par une meilleure organisation des marchés et l'implantation d'industries alimentaires destinées à écouler leurs bêtes de deuxième choix et de réforme, que les agriculteurs verront s'accroître leur standard de vie, qui devriendra égal à celui de la majorité des Français.

L'effort le plus important devra être fait pour améliorer les conditions de la femme, donc son confort, de façon à la libérer des traditionnelles contraintes qui sont les siennes, et lui permettre, soit d'accroître ses connaissances, soit d'être disponible pour d'autres travaux plus rémunérateurs.

Je n'oublie pas non plus que nous sommes en train de construire la France dans laquelle vivront nos enfants.

Mon but est de former dans cette circonscription une jeunesse moderne qui trouvera le moment venu des situations digne d'elle et de ses capacités.

Dans le même temps, il faudra adoucir l'existence de ceux qui ont consacré toute leur vie au travail et qui ont droit au repos dans des conditions de vie meilleures que celles qu'ils connaissent actuellement.

votez stabilité



votez majorité

VOTEZ Jean-Claude SERVAN-SCHREIBER

Vu, le Candidat.

IMP. DELAITRE & Cⁱᵉ - LE CREUSOT